



Certificat de spécialisation ARBORISTE ÉLAGUEUR



APPRENTISSAGE



PAYSAGE

CS AE

Nature : formation certifiante

Niveau : 4

Durée : 1 an (1820 heures) - de septembre à juin*

*Entrée dans la formation modulable en fonction du positionnement du candidat

Formation en partenariat avec l'Eplefpa de Bar-le-Duc

ACTIVITÉS VISÉES

Le titulaire de ce certificat de spécialisation intervient sur l'entretien, la consolidation des végétaux ligneux de plus ou moins grande taille, plantés en isolés, en massifs ou en haies. Il est également amené à réaliser des opérations d'abattage et de démontage, notamment de végétaux encombrants ou dangereux pouvant porter préjudice à des tiers ou des biens.

Il est capable de diagnostiquer l'état de l'arbre sur lequel il doit intervenir. Enfin, il sait proposer des solutions d'intervention en anticipant l'impact de son action et en prenant en compte les risques liés à la réalisation du chantier et les contraintes environnementales.

CONDITIONS D'ADMISSION

- ✓ Avoir entre 18 et 29 ans révolus*
- ✓ Être titulaire au minimum d'un diplôme de niveau 4 et avoir une expérience professionnelle dans le domaine paysager ou forestier
- ✓ Avoir signé un contrat d'apprentissage
- ✓ Satisfaire à un entretien et/ou à des tests de positionnement ainsi qu'à des tests de grimper et de déplacement dans l'arbre

*Des dérogations aux limites d'âge sont prévues selon le profil du candidat

LES + DE LA FORMATION



- ✓ Individualisation du parcours de formation selon le profil du candidat
- ✓ Équipe de formateurs expérimentés et à l'écoute
- ✓ Préparation et passage du certificat d'aptitude à la conduite en sécurité (CACES), catégorie « Nacelle »
- ✓ Préparation et passage du certificat de sauveteur secouriste du travail (SST)
- ✓ Préparation et passage du certificat de grimpeur sauveteur dans l'arbre (GSA)

CONTENU DE LA FORMATION

Unités capitalisables

- ✓ UC 1 : Définir une stratégie d'intervention
- ✓ UC 2 : Mettre en œuvre des techniques d'accès au poste de travail
- ✓ UC 3 : Réaliser des interventions techniques sur les arbres

RYTHME DE LA FORMATION

Centre de formation	16 semaines (560 heures)
Milieu professionnel	36 semaines (1260 heures) dont 5 de congés payés

La pédagogie de l'alternance repose sur un rythme moyen de 2 semaines en formation et 3 semaines en milieu professionnel.

Plus d'infos sur le calendrier de l'alternance en contactant le centre de formation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le titre est délivré par le ministère chargé de l'agriculture après réussite du contrôle continu des 3 unités capitalisables (UC). Le candidat dispose d'un délai de 5 ans pour valider l'ensemble des unités.

Chaque UC peut être acquise de manière indépendante et donner lieu à la délivrance d'une attestation de compétences par le centre de formation.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- ✓ Arboretum
- ✓ Ateliers en espaces verts
- ✓ Centre de documentation et d'information
- ✓ Centre de ressources
- ✓ Salles informatiques
- ✓ Chantiers extérieurs, sorties pédagogiques
- ✓ Interventions de professionnels

FRAIS DE FORMATION

- ✓ Aucun frais de formation
- ✓ Frais connexes (correspondance, droit de copie) : 75 €*

*Tarifs revalorisés chaque année

FINANCEMENT

La formation est financée par l'OPCO (opérateur de compétences) de l'employeur.



INFORMATION & INSCRIPTION

Responsable de la formation

David WILMART

Mél : david.wilmart@educagri.fr

ACCESSIBILITÉ DE LA FORMATION

Référente santé, vie sociale et handicap

Marine CADDEO

Mél : marine.caddeo@educagri.fr

Formez-vous aux métiers
du vivant !



CHIFFRES CLÉS*



Réussite aux examens

73%

Poursuite d'études

14%

Insertion professionnelle à 6 mois

86%

Interruption en cours de formation

83%

Rupture des contrats d'apprentissage

32%

Satisfaction des apprenants



RÉMUNÉRATION

Sous réserve de dispositions contractuelles ou conventionnelles plus favorables, l'apprenti perçoit un salaire minimum dont le montant varie en fonction de son âge et de sa progression dans le cycle de formation.

Plus d'infos sur la grille de salaire des apprentis :

<https://www.alternance.emploi.gouv.fr>

TYPES D'EMPLOI ACCESSIBLES

- Élagueur/Grimpeur-élagueur/Arboriste grimpeur
- Homme de pied

Le titulaire de ce CS travaille dans une entreprise spécialisée en élagage ou travaux forestiers, chez un paysagiste ou au sein d'un service espaces verts d'une collectivité territoriale.

POURSUITES DE FORMATION

Le CS AE débouche sur la vie active, mais il est possible de continuer à se former en préparant un diplôme de niveau supérieur ou un autre certificat de spécialisation.

Poursuites de formations proposées à Courcelles-Chaussy :

- CS Constructions Paysagères ●●
- BTSA Aménagements Paysagers ●●●

Voies de formation : ● scolaire ● apprentissage ● continue

RNCP : 31620 (enregistré 07/07/2017)
Certificateur : Ministère de l'Agriculture et de la
Souveraineté alimentaire

Mis à jour le 16 avril 2024

*Données 2023 (plus de détails sur www.campus-courcelles.fr/campus-courcelles-chaussy/engagements/sources-et-methodes-de-calcul et sur www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil)